

Faire de l'atome un choix démocratique : le combat de Jean Rossel

Autor(en): **Schorderet, Loïc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **120 (2017)**

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-772326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faire de l'atome un choix démocratique

Le combat de Jean Rossel

LOÏC SCHORDERET

Construire le problème nucléaire : une bataille de définitions

En novembre 2016, les citoyens suisses se sont prononcés à une courte majorité contre une initiative demandant la sortie programmée du nucléaire. C'est la huitième fois qu'ils étaient appelés à voter sur l'énergie nucléaire en trente-cinq ans. La première initiative, l'initiative pour la *Sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques*, a vu le jour en 1975 et a été refusée par le peuple en 1979. À la tête du comité de cette initiative se trouvait Jean Rossel. Physicien et professeur à l'université de Neuchâtel, le Jurassien a multiplié les engagements contre l'utilisation de l'énergie nucléaire en Suisse. Il a été l'un des protagonistes majeurs de la contestation antinucléaire dans les années septante. C'est durant cette période que sont apparus les premiers mouvements d'opposition importants contre le nucléaire civil. Ce choix énergétique était de plus en plus remis en question par une frange croissante de la population. Considérée durant de nombreuses années comme relevant du domaine technique, l'énergie nucléaire ne devient un enjeu de société que dans le courant des années septante. Le nucléaire passe alors de la sphère technico-administrative à la sphère politique. Cette redéfinition du nucléaire est le fruit de la lutte de certains acteurs, dont Jean Rossel, qui entendent en faire un problème de société de première importance sur lequel les citoyens doivent pouvoir se prononcer. L'analyse des discours que porte Jean Rossel sur l'énergie nucléaire, ainsi que sa posture dans l'espace public, nous permettront de saisir l'évolution de l'appréhension de l'énergie nucléaire en Suisse.

L'enjeu nucléaire en Suisse a déjà fait l'objet de plusieurs travaux, dont les deux plus remarquables sont *le Nucléaire en Suisse: Jalons pour une histoire difficile* rédigé par Jean-Claude Favez et Ladislas Mysyrowicz et *Atomeenergie und gespaltene Gesellschaft* de Patrick Kuppler. Le premier ouvrage retrace les débats politiques suisses sur la technologie nucléaire militaire et civile. Le travail appréhende l'enjeu nucléaire uniquement sous l'angle de son traitement politique, au sens institutionnel du terme. Patrick Kuppler comble ce manque. Partant du cas de la centrale de Kaiseraugst, il propose, en parallèle, une analyse de l'évolution sociétale et technologique du nucléaire. L'histoire des intellectuels s'est pour l'instant assez peu intéressée à l'engagement des scientifiques. Parmi les rares travaux, nous citerons les articles de Bonneuil *De la République des savants à la démocratie technique: conditions et transformations de l'engagement public des chercheurs* et de Topçu *Nucléaire: de la mobilisation des « savants » aux contre-expertises associatives*. Tous deux proposent une périodisation intéressante de l'implication des chercheurs dans les débats au XX^e siècle et plus précisément au sujet de l'énergie nucléaire pour le second papier.

Dans le *Dictionnaire des intellectuels français*, Julliard et Winock définissent l'intellectuel comme « un homme ou une femme qui applique à l'ordre politique une notoriété acquise ailleurs ». Les deux auteurs complètent leur définition avec l'exemple suivant: « Le savant travaillant à la mise au point d'une bombe atomique n'est pas un intellectuel. Dès lors que, conscient du danger qu'il fait courir à l'humanité, il engage ses confrères à signer avec lui un manifeste contre l'emploi d'une telle bombe, il le devient¹. » Jean-Paul Sartre résume parfaitement cette vue en affirmant que les intellectuels sont « les écrivains, les artistes, les universitaires qui se sont mêlés de ce qui ne les regarde pas ». Afin d'affiner cette notion d'intellectuel quelque peu englobante, nous ferons référence à l'article *Modèles d'interventions politiques des intellectuels* de Sapiro. La classification de la sociologue française est intéressante si nous nous y référons dans une perspective dynamique.

Elle nous permet en effet de saisir les changements de figures de Jean Rossel au fil de son engagement. Meisoz ajoute une distinction pertinente à l'analyse de la figure de l'intellectuel en distinguant, dans ce qu'il nomme quant à lui « la posture », le pan auto-institué — comment est-ce que je me définis pour parler ainsi? — et le pan hétéro-institué — comment est-ce que les autres acteurs me définissent pour parler ainsi? Ce sont ces deux pans qui construisent la posture complète de l'intellectuel².

Quant à l'analyse des discours de Jean Rossel, nous adopterons une approche constructiviste des problèmes publics³. Selon ces perspectives, les problèmes publics n'existent pas objectivement. Un problème apparaissant avec une certaine évidence est le résultat d'un processus complexe d'actions et de mobilisations de certains intervenants. Ces derniers agissent afin que la société reconnaisse un état de fait en tant que problème public et que, par conséquent, les acteurs institutionnels le prennent en charge. L'un des moments les plus cruciaux de la carrière d'un problème public se situe lors de sa définition. Les réponses apportées, les acteurs légitimés à intervenir ainsi que les valeurs au nom desquelles l'action publique doit être engagée varieront en effet selon la définition triomphante du problème. Chaque acteur tente donc d'imposer sa définition. Dans le cas du nucléaire, cette bataille de langage, ô combien performative, opposera la définition politique ou sociétale à la définition technique du nucléaire.

L'atome prometteur ou quand le nucléaire n'était pas un problème

Avant la fin des années soixante, le nucléaire civil ne peut pas être considéré comme un problème public. À ses débuts, il ne connaît quasiment aucune opposition. Les travaux de la première centrale, Beznau I, débutent en septembre 1965. Une année plus tard, le Conseil fédéral décide de passer à l'option nucléaire dans la stratégie énergétique du pays⁴. La croissance de la consommation, la volonté d'une indépendance énergétique et la protection de la nature se conjuguent en faveur de cette nouvelle technologie. Si certains problèmes, tels que le traitement des déchets, ne sont pas encore résolus, les experts sont convaincus de pouvoir les éliminer sous peu et les politiques leur accordent leur pleine confiance⁵. Les mouvements écologistes se prononcent également en faveur de l'énergie atomique. Les centrales nucléaires offrent une solution alternative aux installations hydrauliques qui « sacrifient les beautés du paysage suisse⁶ ». Révélateur de cette pensée, l'une des critiques de ces milieux lors du projet de construction de la centrale de Kaiseraugst cible en 1971, non pas la technologie nucléaire, mais la tour de refroidissement du site et son impact esthétique sur le paysage⁷. La proposition de la peindre émane même de la section soleuroise de la Ligue de protection de la nature⁸.

C'est dans le courant des années septante que l'enjeu nucléaire se politise et fait son entrée dans l'espace public. Dans *Atomenergie und*

gespaltene Gesellschaft, Kuppler note une première phase d'oppositions au nucléaire entre 1969 et 1973. Le nucléaire émerge alors ça et là dans l'espace public, mais n'est pas combattu en tant que tel. C'est entre 1973 et 1975 qu'une opposition fondamentale aux centrales nucléaires s'organise. Dès 1975, année de l'occupation de Kaiseraugst, les positions restent ancrées et n'évoluent dès lors plus fondamentalement⁹. Ce bref contexte nous permet de comprendre que le domaine du nucléaire civil n'a aucune place dans l'espace public durant de nombreuses années. L'enjeu nucléaire est confiné alors « sous le couvercle confortable de milieux intéressés de la politique et de l'économie¹⁰ ». Défini comme un problème technique, le nucléaire ne fait ni l'objet de débats publics ni même ne suscite de l'intérêt en dehors des cercles d'initiés. Il fait son entrée politique — au sens d'un déconfinement de son traitement par ceux qui en sont considérés comme les spécialistes ou les professionnels¹¹ — dès les années septante et atteindra l'apogée de sa publicisation en Suisse avec l'occupation de Kaiseraugst et le lancement de la première initiative populaire fédérale en 1975.

Jean Rossel, un expert dérangeant

Jean Rossel occupe des fonctions d'expert pour la Confédération dès les années cinquante. Il est notamment membre de la Commission fédérale de la surveillance de la radioactivité (KUER). Il lui arrive alors de prendre épisodiquement position contre l'énergie nucléaire, ce qui ne laisse pas sans réaction les milieux pronucléaires et la Confédération. La première controverse que suscite Jean Rossel a lieu en juin 1973. Il est invité à donner une conférence à Lenzbourg à l'occasion de l'assemblée de la Société suisse pour la promotion du milieu vital. Le Jurassien y adopte des positions critiques envers le nucléaire civil, notamment sur la sécurité des centrales nucléaires et sur le problème des déchets radioactifs. Il est convoqué en novembre 1973 par le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi. Il lui est notamment reproché d'avoir trahi le caractère confidentiel des séances de la KUER¹². Jean Rossel revient sur cet événement dans *Songes et mensonges du nucléaire* en dénonçant le procès d'intention qui lui a été intenté :

Ayant dénoncé dans une conférence organisée par une importante association suisse pour la protection du milieu vital, un certain nombre de dangers et d'attitudes erronées dans le secteur de l'énergie atomique, j'ai été l'objet d'une attaque concentrée des organes officiels et cité en quelque sorte devant un tribunal d'hommes politiques et d'experts gouvernementaux. Sans parler des remarques plus ou moins amènes, on m'a accusé d'avoir outrepassé mes droits et mes responsabilités, étant membre d'une commis-

sion officielle de surveillance de la radioactivité! On m'a fait remarquer qu'il n'était pas acceptable qu'un professeur d'université, au salaire plus élevé qu'un simple ouvrier, ne se consacre pas d'abord à défendre l'*establishment*. J'étais invité à faire amende honorable pour avoir failli à mes devoirs¹³.

Il est intéressant de remarquer que l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) publie le compte rendu de l'exposé de Jean Rossel avec le commentaire suivant: « Étant donné que ses affirmations ont eu, par la presse, un très grand écho dans le public, il nous paraît important que les cercles intéressés à l'énergie nucléaire analysent et débattent ses thèses¹⁴. » L'ASPEA se montre préoccupée par la reprise des propos de Jean Rossel dans la presse. En 1965, l'organisation qui avait relevé les divers mouvements d'opposition à l'énergie nucléaire avait décidé ne pas y réagir, ne voulant pas faire de publicité aux arguments de ces milieux. Au grand dam du milieu pronucléaire, quelques années plus tard, le débat sur l'énergie nucléaire commence à déborder dans l'espace public et l'ASPEA se doit dès lors de prendre position publiquement sur un sujet qui suscite un certain intérêt au sein de la population. L'énergie nucléaire commence à déborder de l'espace restreint dans lequel il était confiné grâce à quelques voix critiques.

Une petite polémique éclate en novembre 1974 lorsque Jean Rossel n'est pas reconduit dans ses fonctions de vice-président de la KUER. Les articles de la presse romande expliquent son exclusion par ses prises de position contre l'énergie nucléaire et certains lecteurs s'offusquent de cette mise à l'écart de Jean Rossel¹⁵. Le Conseil fédéral doit expliquer que le Jurassien a fait parvenir sa démission avant de revenir sur sa décision. Il lui a alors été proposé de siéger en tant que membre sans voix délibérative, une proposition qu'il a acceptée¹⁶.

Si les années 1973-1974 voient les premières positions publiques de Jean Rossel contre le nucléaire civil, ce dernier n'en fait pas encore un combat acharné. Dans un article de *la Gazette de Lausanne* « Le professeur Jean Rossel, un doux et redoutable adversaire des centrales nucléaires » paru en octobre 1974, bien que le journaliste oriente son papier sur l'opposition de Jean Rossel au nucléaire, il relaie que ce dernier, éloigné « de toute espèce de militantisme », lui a demandé de consacrer son article à la thématique de la physique et non à la bataille contre les centrales nucléaires. Le journaliste ignore le souhait du professeur Rossel et commente: « Mais il faut bien, que diable! enregistrer les propos d'un savant persuadé, sans hésitation, qu'un peu de discipline et d'imagination nous épargneraient des catastrophes¹⁷. » Le nucléaire est devenu un sujet d'intérêt public ou du moins un sujet qui commence à intéresser le public.

Jean Rossel, de l'expert dérangent à l'intellectuel engagé

Dans leur article *l'Intellectuel suisse entre expertise et critique*, Hauser et Clavien présentent un intellectuel type helvétique aux antipodes du modèle français, l'intellectuel critique dreyfusard. L'intellectuel suisse est un expert sollicité par les pouvoirs politiques et économiques. Intégré dans des commissions ou des groupes de travail, il agit généralement dans une relative discrétion au sein des antichambres du pouvoir et n'adopte pas de positions contestataires¹⁸. Au fil des ans, Jean Rossel se distancie de cette posture et se rapproche de celle de l'intellectuel critique spécialisé (Sapiro) ou de l'intellectuel spécifique (Michel Foucault). En plus d'adopter des positions publiques critiques dont la lettre de lecteur — à laquelle il recourt à de nombreuses reprises — est l'une des formes les plus significatives, Jean Rossel ne réserve plus son expertise au gouvernement, mais la met à disposition de mouvements citoyens. Certains, comme le mouvement hors parti contre les centrales nucléaires (Lucerne) créé en 1973, s'opposent à l'énergie nucléaire. D'autres, comme le Groupement neuchâtelois pour une nouvelle politique de l'énergie (G.N.P.E.), entendent publiciser l'enjeu nucléaire. Le G.N.P.E. est illustratif de nombreux mouvements prenant naissance à cette époque, dont plusieurs dans le sillage de Jean Rossel¹⁹. Fondé en 1974, il réunit une trentaine de scientifiques « dont le but est de comprendre ce qui se passe sur la scène de l'économie énergétique ». L'une de ses revendications principales est un droit de regard des citoyens sur les choix énergétiques, considérés comme des choix de société : « Ce que nous refusons, c'est une politique officielle qui soit imposée et qui ne soit pas le seul fait d'experts. Nous ne voulons pas être de simples spectateurs²⁰. » Mû par la volonté de publiciser la question nucléaire, le groupement organise divers débats, conférences et expositions.

L'engagement majeur de Jean Rossel, marquant une rupture claire avec sa posture d'expert, est son implication en faveur de l'initiative populaire pour la *Sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques*. Elle est lancée le 10 juin 1975. Jean Rossel est l'un des trois présidents du comité aux côtés d'Alexandre Euler, ingénieur bâlois et d'Erika Sutter-Pleines, députée socialiste genevoise. En août 1975, un pendant neuchâtelois de l'initiative est lancé par un groupe de citoyens réunis sous l'égide de la Ligue neuchâteloise de la protection de la nature. Jean Rossel est l'un des huit parrains de cette initiative cantonale²¹. L'initiative fédérale, soute-

nue par les antinucléaires, les écologistes, les grandes organisations de protection de la nature, l'extrême gauche, le parti socialiste, le parti des indépendants et l'Action nationale est rejetée à une courte majorité (51 %) en février 1979, alors que le texte neuchâtelois est accepté²². Certains historiens, dont Kriesi, estiment que le résultat de l'initiative fédérale aurait pu basculer en faveur des initiants si la question posée avait été formulée plus clairement²³.

Durant la période s'étendant du lancement de l'initiative à la votation populaire, Jean Rossel est proactif dans l'espace public. Il intervient dans de nombreux médias romands et publie *l'Enjeu nucléaire* en 1977. Celui-ci est réédité un an plus tard pour le marché français sous le titre *Songes et mensonges du nucléaire*, aux éditions Dauphin. Cette réédition peut s'expliquer par l'opposition croissante à la centrale de Creys-Malville dans l'Hexagone.

Les initiants, dont Jean Rossel, tentent de faire basculer l'enjeu nucléaire d'une prise en charge technique à une prise en charge politique. C'est la revendication principale de l'initiative populaire fédérale qui ne s'oppose pas de manière absolue à l'énergie nucléaire, mais qui en appelle au droit des citoyens à se prononcer sur la construction des centrales nucléaires. La multiplication des mouvements antinucléaires, et particulièrement la contestation autour de Kaiseraugst, prenant une dimension nationale, une fenêtre d'opportunité s'ouvre pour imposer un nouveau cadrage au nucléaire. L'opposition au nucléaire civil en Suisse s'inscrit évidemment dans un contexte transnational. Les années septante voient l'environnement devenir une préoccupation majeure. 1970 est l'année européenne de la nature et un an plus tard paraît l'ouvrage *les Limites de la croissance* qui connaît une forte résonance²⁴. Le recadrage du nucléaire doit être compris dans ce contexte transnational, dans lequel l'opposition au nucléaire tient autant de la technologie nucléaire en elle-même que du nucléaire en tant que symbole d'une société capitaliste et consumériste²⁵. Le nucléaire civil, dont on peut situer les débuts en 1953 avec l'événement clef « Atomes pour la paix », ne fait l'objet d'aucune publicité jusqu'à la fin des années soixante. Il se confine dans un milieu composé de chercheurs, de décideurs économiques et de décideurs politiques. Ce système technocratique, un partenariat inédit entre l'État et les milieux industriels²⁶, se légitime par la définition du nucléaire en tant que problème technique. Et cela a pour conséquence l'invisibilité du nucléaire dans l'espace public. Le milieu de l'énergie nucléaire est propriétaire du problème, il monopolise sa prise en charge et refuse une quelconque légitimité aux mouvements de contestation. À cette époque,

un traitement politique du nucléaire ne va d'ailleurs absolument pas de soi et heurte la grande majorité des parlementaires²⁷. Tout l'enjeu des opposants, dont Jean Rossel, consiste à redéfinir le nucléaire, non plus comme un problème technique, mais comme un problème politique et sociétal. Ce n'est qu'ainsi que de nouveaux acteurs auront une légitimité à intervenir et à s'approprier le problème.

Faire d'un problème technique un enjeu de société

Jean Rossel impose systématiquement une considération sociétale à l'énergie nucléaire dans ses prises de position : « C'est donc un problème de société qui se pose et exige une remise en question d'une ligne idéologique inaugurée il y a un à deux siècles et dont les excès apparaissent aujourd'hui avec une dramatique netteté²⁸. » *L'Enjeu nucléaire*, également traduit en italien, en portugais et en espagnol — preuve, s'il en fallait une, que le débat sur le nucléaire a des dimensions transnationales — propose une introduction à la thématique de l'énergie nucléaire. La composition du livre est également significative du cadrage que Jean Rossel pose sur le nucléaire. La majeure partie de l'ouvrage se consacre aux dimensions économiques et sociales de la technologie nucléaire et au défi énergétique global auquel la société est confrontée. La technique, qui était auparavant l'unique composante du nucléaire, légitimant son traitement par un milieu de spécialistes, n'est plus qu'une dimension parmi d'autres dans cette redéfinition du nucléaire.

Le recadrage du nucléaire en tant que problème sociétal a pour conséquence l'appel à d'autres acteurs, désormais pourvus d'une légitimité à intervenir sur ce problème : les citoyens suisses. L'initiative populaire lancée en 1975 fait de ce droit l'objet principal de sa requête : « Aux yeux des promoteurs de l'initiative, il est intolérable d'abandonner le choix d'une société à une poignée de technocrates et à quelques politiciens influençables. Car l'énergie nucléaire pose un choix de société, un problème de responsabilité à l'égard des générations futures²⁹. » Le citoyen suisse devient également un acteur légitime par le risque que les centrales lui font encourir. Le nucléaire civil, auparavant présenté comme porteur de progrès et de bien-être pour tous, constitue au contraire, pour ses opposants, un risque pour la sécurité de la population : « M. Rossel souligna ensuite que les surgénérateurs ne sont pas autre chose que de petites bombes atomiques³⁰. » Cette remise en cause du lien entre le nucléaire et l'intérêt national passe également par d'autres considérations. Le nucléaire est présenté comme un problème de santé publique :

« Oublie-t-on aussi que les radiations ont des effets somatiques et peuvent également avoir des effets génétiques³¹ ? » ou de sécurité nationale : « D'ailleurs, du point de vue de la défense nationale, une centrale nucléaire est très vulnérable : une arme classique peut la détruire et répandre la radioactivité dans la nature³². » Dans *l'Enjeu nucléaire*, Jean Rossel développe cette considération en démontrant que le nucléaire représente, en conséquence du risque sécuritaire, une menace pour notre modèle de société et nos institutions actuelles : « Insensiblement, mais sûrement, l'industrie nucléaire va faire de notre société, jusqu'ici libérale, un État policier³³. »

La redéfinition du nucléaire, par l'ajout de considérations économiques, sociales, sécuritaires et politiques, élève le nucléaire jusqu'à en faire un choix moral voire philosophique. Si l'on assiste à une opposition de définitions, on assiste également à une opposition d'échelles. Les opposants appréhendent l'enjeu nucléaire à une échelle beaucoup plus large que les partisans. Ces derniers réduisent le choix du nucléaire à un contexte national et un avenir proche alors que les opposants appréhendent le nucléaire à l'échelle planétaire et dans un avenir lointain³⁴. La journaliste Florence Buffat résume parfaitement ce contraste dans l'un de ses éditos sur un débat de l'émission *Temps Présent* en octobre 1977 :

Il n'y avait pas vraiment de dialogue possible entre ceux qui posent la question de la justification du nucléaire sur le plan philosophique et qui réclament un temps d'arrêt pour la réflexion, et d'autre part les tenants du réalisme économique qui disent qu'il n'y a pas d'autre choix si l'on veut produire plus d'énergie et répondre à la demande croissante³⁵.

En élevant le débat nucléaire à une si haute altitude, l'enjeu nucléaire ne se base plus sur un savoir-faire technico-économique, mais sur un devoir-faire collectif³⁶ : « On n'a pas le droit d'imposer aux générations futures, par égoïsme et matérialisme, une dégradation irrémédiable de notre univers. Nous devons avoir l'humilité à l'égard des lois naturelles, et garder le sens de nos responsabilités³⁷. » Dans cette dynamique de redéfinition du nucléaire, entraînant des considérations morales, il est intéressant de relever que certains mouvements religieux commencent à prendre position sur le sujet. En 1979, le Conseil œcuménique des Églises organise par exemple une vaste consultation sur le nucléaire à Boston, à laquelle prend d'ailleurs part Jean Rossel³⁸.

Dans ce processus de luttes d'appropriation ou de réappropriation de l'enjeu nucléaire, Jean Rossel s'attache aussi à délégitimer les anciens propriétaires du problème, les autorités « trop influencées par la grande industrie et les anciennes habitudes³⁹ », les milieux économiques et les

experts d'un « optimisme béat⁴⁰ ». Il dénonce la croyance de ces derniers en l'infailibilité de la science et en sa capacité à résoudre les problèmes les plus difficiles⁴¹ et le manque de réflexion sur les dimensions politiques de leur travail. Du fait que les décisions ont été prises dans un cadre technocratique durant de nombreuses années, Jean Rossel n'hésite pas à critiquer un lobby organisant les orientations de la politique nucléaire à son seul profit et au mépris de l'intérêt général: « Peut-on demander à nos autorités de faire acte de courage et de sagesse en résistant à la pression des producteurs d'énergie qui postulent une croissance exponentielle et proposent dans ce but des centrales nucléaires⁴²? » Dans cette même logique, les experts sont accusés de ne pas être indépendants. L'argumentation antinucléaire s'appuie souvent sur la rhétorique d'un complot nucléocratique⁴³. Si Jean Rossel n'y fait pas souvent allusion, il y recourt parfois comme dans cet extrait de *Songes et mensonges du nucléaire*:

Pour ma part j'ai fait la très curieuse et pénible expérience du manque évident d'informations et d'ouverture d'esprit d'un grand nombre de personnalités parmi les autorités à tous les échelons. Sans en être vraiment conscientes et souvent de bonne foi, elles participent à une conspiration qui trop souvent les dépasse⁴⁴.

Après la Suisse, l'Europe

En 1974, le gouvernement français présente le projet de Superphénix. Il s'agit du plus puissant surrégénérateur du monde. Il doit être construit dans la commune de Creys-Malville. À la différence des centrales nucléaires classiques, ce type d'installation produit de l'énergie en utilisant du plutonium. Le projet connaît de nombreuses oppositions en France, mais également en Suisse en raison de la proximité du site se situant à une cinquantaine de kilomètres de Genève. Alors que plusieurs initiatives contre la centrale de Creys-Malville, telles que la déclaration du groupe de Bellerive ou la lettre ouverte de 1 300 scientifiques genevois, ont déjà vu le jour, un groupe d'une trentaine d'intellectuels se forme autour d'Ivo Rens. Ils lancent un manifeste: *l'Appel de Genève*. Adopté le 2 octobre, il est rendu public le 6 novembre 1978. Au côté de divers scientifiques et d'intellectuels de tous horizons tels que Denis de Rougemont, Lucien Borel ou Charles Enz, Jean Rossel fait partie du comité de lancement de ce manifeste⁴⁵ adressé aux élus politiques des pays d'Europe et à tous les candidats au Parlement européen:

Conscients de notre responsabilité morale vis-à-vis de nos contemporains et des générations futures, nous, intellectuels, de diverses nationalités,

spécialités et orientations politiques, avons décidé de vous interpeller de Genève — point de départ de nombreuses initiatives humanitaires — pour vous faire part de la profonde inquiétude que nous inspirent la construction du surrégénérateur Superphénix de Creys-Malville et surtout le type de société qu'elle risque d'imposer subrepticement aux peuples d'Europe⁴⁶.

L'Association pour l'appel de Genève (APAG) est créée le 21 octobre 1978. Jean Rossel en sera le vice-président. Cette association s'inscrit parfaitement dans la typologie de Sapiro en tant que groupement contestataire spécialisé, œuvrant par des actions collectives basées sur le cumul des compétences et mettant son expertise à disposition du mouvement social dans une perspective critique plutôt que de la réserver exclusivement aux dirigeants⁴⁷. Les revendications de ce groupe se concentrent sur les droits à l'information et sur le choix des citoyens. Ils exigent un réel débat sur l'énergie nucléaire et demandent que s'ensuivent des votations populaires partout en Europe. L'APAG a également pour ambition de se placer comme l'un des acteurs du débat⁴⁸. L'association diversifie son répertoire d'actions : organisation de conférences, publication d'une revue trimestrielle nommée *la Gazette de l'APAG* en 1988 et 1989, et dont les recettes permettent de commander une expertise indépendante au sujet de la centrale de Creys-Malville⁴⁹, publication d'un périodique nommé *Stratégies énergétiques, biosphère et société*, publication de l'ouvrage *Livre jaune sur la société du plutonium* regroupant des contributions des membres de l'APAG, travail de lobbying envers l'ensemble de la classe politique et actions juridiques. Les membres de l'APAG prennent part à de nombreuses conférences en Suisse et en Europe et l'association se crée un réseau important sur le Vieux Continent⁵⁰. Si les moyens d'action utilisés par l'Association pour l'appel de Genève sont multiples et que l'échelle de l'engagement s'élargit à l'Europe, la rhétorique antinucléaire reste très proche de celle employée dans les prises de position de Jean Rossel lors de la campagne en faveur de l'initiative fédérale. Le recadrage du nucléaire en tant que véritable problème sociétal aux multiples implications — ils dénoncent la société du plutonium — est encore plus marqué dans les positions de ce groupe d'intellectuels qui, comme les initiants suisses, exigent un choix démocratique pour ce qu'ils considèrent comme un enjeu de société.

Jean Rossel, citoyen intellectuel ou intellectuel citoyen

Tout intervenant public se construit une identité, une affirmation publique du « qui suis-je pour écrire (ou parler) ainsi⁵¹ ? » La posture qu'adopte Jean Rossel s'approche, comme évoqué, de celle de l'intellectuel

spécifique ou de l'intellectuel critique spécialisé. Ce type d'intellectuel n'a pas la prétention de prendre position sur l'ensemble des sujets, mais se concentre sur son domaine spécifique qu'il politise. Selon Foucault, l'intellectuel spécifique est propre à la période post-1968, Mai 68 marquant une rupture permettant de poser à la politique de multiples questions ayant trait à des domaines jusque-là ignorés⁵². Topçu souligne le passage du savant responsable — soucieux de l'application de ses recherches, mais ne portant aucune critique contre la science en elle-même, la science était considérée comme neutre, apolitique et objective — au chercheur critique politisant son champ de compétences :

Néanmoins les chercheurs engagés ne se poseront ni en experts ni en contre-experts, mais en citoyens à qui leur formation permet de lire les dossiers techniques. Ce refus du rôle d'expert est lié au fait que [...] le terme d'expert est chargé idéologiquement, car les experts des centrales nucléaires sont tous partie prenante dans le projet du pouvoir⁵³.

C'est la posture que Jean Rossel revendique dans la préface de son ouvrage *Songes et mensonges du nucléaire* :

Ce n'est donc pas d'abord en physicien, comptant trente ans d'expériences dans le domaine atomique et nucléaire, et obligé à ce titre, de se limiter à des données avant tout quantitatives, que j'entreprends cette étude condensée. C'est comme citoyen d'un monde industrialisé, engagé dans une course dangereuse et qui donne des signes de désagrégation, que je propose ces réflexions ; c'est aussi comme homme de science essayant de garder les yeux ouverts et qui se sent moralement obligé de ne pas rester muet et de ne pas tout accepter et subir passivement⁵⁴.

Cette revendication d'appartenance citoyenne, à la fois preuve et conséquence du fait que le nucléaire est un choix politique et moral, doit aussi être appréhendée en tant que stratégie discursive. Alors que Jean Rossel ne parle pas, ou feint de ne pas parler, en tant qu'expert, l'emploi de la prétention lui permet d'exposer son bagage scientifique face à sa posture — ou plutôt son imposture — de simple citoyen⁵⁵. Comme l'avance Topçu, le savoir scientifique est à la fois cause et outil de l'engagement politique de ces chercheurs critiques⁵⁶. Jean Rossel légitime ses prises de parole par ses connaissances. Il parle en son rôle de citoyen, mais en tant que scientifique. Il se distancie par contre du milieu technocratique et de ses « experts dociles⁵⁷ » par une construction en miroir. Il insiste sur son indépendance, dit questionner son champ de savoir dans ses implications sociales et politiques et souligne le devoir moral du scientifique⁵⁸. Dans cette posture, la science n'est plus considérée comme un absolu, mais soumise à des impératifs supérieurs, voire religieux.

Jean Rossel est d'ailleurs un croyant affirmé: « Il importe que nous restions conscients de nos limites et que nous nous refusions à devenir les esclaves de notre pouvoir. Science et conscience, conscience et science, l'une et l'autre dirons-nous, mais pas l'une sans l'autre⁵⁹. »

Si Jean Rossel se rapproche, au fil de son engagement, des mouvements écologistes — il fait d'ailleurs partie du Mouvement populaire pour l'environnement (M.P.E.), premier mouvement écologiste suisse fondé en 1972⁶⁰ —, il ne se revendique jamais d'une quelconque appartenance politique. Il refuse la demande des écologistes neuchâtelois qui lui proposent de se porter candidat au Conseil national en 1983⁶¹. Cette position apolitique peut s'expliquer par la posture de chercheur critique qu'il revendique. Tout engagement partisan délégitimerait une position d'objectivité affichée et réduirait la considération sociétale, presque philosophique, du nucléaire à une considération politique.

La posture d'un acteur se construit également par la présentation qu'en font les autres intervenants. Ces derniers sont avant tout les journalistes relatant les propos de Jean Rossel. Or, si l'homme de sciences jurassien revendique en premier lieu son appartenance citoyenne, sa légitimité à prendre la parole publiquement résulte, pour le milieu médiatique, de sa position reconnue dans le champ scientifique. On lui accorde la parole en sa qualité, non de citoyen, mais d'expert ou de scientifique. La grande majorité des articles l'introduisent par ses différents titres: professeur, directeur de l'Institut de physique de Neuchâtel, sommité suisse ou membre de la commission fédérale de la surveillance de la radioactivité. Jean Rossel engrangeant un certain capital symbolique au fil des ans, il se voit attacher de nouvelles dénominations: « Au plus célèbre adversaire de notre politique énergétique⁶² » ou « un des pionniers des mouvements antinucléaires⁶³ ». Cette figure d'autorité scientifique a un caractère presque exclusif dans son identité hétéro-instituée. Au moment où Jean Rossel s'engage en tant que président du comité de lancement de l'initiative fédérale, sa position pourrait être reconsidérée, passant de la figure du scientifique à celle d'un acteur politique partisan. Ce n'est que rarement le cas. Les journalistes accordent toujours à Jean Rossel une autorité scientifique, surplombant le débat politique: « Selon le mot du professeur Jean Rossel, autre membre du brain-trust antinucléaire, qui ponctue les propos de M^{me} Bauer-Lagier du poids de son autorité scientifique⁶⁴ [...] » Nous remarquons un décalage entre l'institution médiatique, qui lie la parole à un statut institutionnel, et la revendication citoyenne de Jean Rossel qui veut être entendu en tant que citoyen.

Perdre une bataille, mais gagner la guerre ?

Le parcours de Jean Rossel illustre la tension inhérente à la posture de l'intellectuel engagé. Celui-ci est dans un premier temps intégré dans des cercles institutionnels avant de se mettre au service de la société civile.

Jean Rossel est légitimé à prendre la parole publiquement, au sein des médias notamment, parce qu'il a intégré des institutions reconnues, que ce soit l'université de Neuchâtel, l'école polytechnique fédérale ou l'administration fédérale. Et, paradoxalement, ce sont ces engagements institutionnels qui font obstacle à une parole libérée et contestataire. Le contexte helvétique est souvent décrit comme peu propice à l'émergence de grands intellectuels. Cette relative absence de voix critiques peut s'expliquer par la forte capacité intégrative du système suisse, par la captation des spécialistes dans les antichambres du pouvoir, mais également par les instruments « à double tranchant » de la démocratie directe. Si le système permet une publicisation relativement aisée d'objets par le biais d'initiatives populaires ou de référendums, elle fait paradoxalement taire la parole contestataire. Autant il était légitime que Jean Rossel se prononce publiquement sur le nucléaire avant l'initiative fédérale, autant dès que la sentence populaire est tombée, son discours devient illégitime, du moins du point de vue du système. Les intellectuels suisses, pour reprendre les propos de Meisoz, semblent plus relever « de figures miliciennes intégrées dans la société⁶⁵ » que de grands intellectuels critiques.

Les acteurs antinucléaires ont certes échoué devant le peuple en 1975. Mais cet échec politique ne doit pas cacher un résultat majeur de cette première fronde antinucléaire : la redéfinition du nucléaire. Considéré comme un problème technique et par conséquent inexistant dans la sphère politique et publique, le nucléaire devient en quelques années un enjeu de société. Conférences, débats, prises de position publiques, lettres de lecteurs, manifestations ou publication d'ouvrages sont quelques moyens que les acteurs antinucléaires ont employés pour mettre l'enjeu nucléaire sur le devant de la scène politique. En élevant le débat à des considérations économiques, sociales, sécuritaires et morales, ils ont privé les anciens propriétaires du problème, les ont obligés à répondre à des questions qui ne se posaient pas auparavant et ont légitimité de nouveaux acteurs à intervenir dans les débats. Le nucléaire n'a dès lors plus pu être appréhendé sans la prise en compte de considérations politiques et sociétales.

Biographie

Jean Rossel est né le 23 avril 1918 à Sonvilier dans le Jura bernois. Après avoir étudié la physique à l'école polytechnique fédérale de Zurich, il y occupe un poste d'assistant. En 1947, il devient professeur à l'université de Neuchâtel et directeur de l'Institut de physique auquel il donne une forte impulsion. De quatre membres en 1947, le laboratoire en compte soixante en 1983, année de la retraite de Jean Rossel. De 1947 à 1960, une collaboration étroite se met en place avec le laboratoire suisse de recherches horlogères. Jean Rossel prend notamment part au projet de la première horloge atomique européenne. Il publie de nombreux ouvrages scientifiques, dont les plus connus sont *Physique générale* et *Précis de physique expérimentale et théorique*, et s'essaie même au genre de l'essai avec *la Science aux confins du cosmos*⁶⁶. Jean Rossel est membre de la Société américaine de physique et de la Société suisse de physique, dont il est président de 1957 à 1959. En dehors de sa carrière académique, il fait partie du Conseil de la recherche du Fonds national suisse, siège dans la Commission fédérale de la surveillance de la radioactivité et s'implique dans de nombreux regroupements tels que la Société neuchâteloise des sciences naturelles, l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts ou le Mouvement pour le développement de Neuchâtel⁶⁷.

Loïc Schorderet a étudié à l'université de Fribourg. Après avoir obtenu son bachelor en histoire contemporaine et en philosophie, il poursuit ses études dans le domaine du journalisme. Il travaille actuellement au sein de la rédaction de Radio Fr.

NOTES

¹ Jacques Juillard, Michel Winock, *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 2009, p. 11-12.

² Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Éditions Slatkine, 2007, p. 45.

³ Apport à ces théories dans l'article de Claude Gilbert, Emmanuel Henry, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion » in *Revue française de sociologie*, vol. 53, 2012/1.

⁴ Jean-Claude Favez, Ladislav Mysyrowicz, *Le nucléaire en Suisse : jalons pour une histoire difficile*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1987, p. 140-142.

⁵ *Idem.*, p. 125.

⁶ *Idem.*, p. 43.

⁷ Patrick Kuppler, *Atomenergie und gespaltene Gesellschaft*, Zurich, Chronos, 2003, p. 130.

⁸ *Idem.*, p. 140.

⁹ *Idem.*, p. 152.

¹⁰ Matthias Meili, *l'Énergie nucléaire en Suisse, le grand débat technologique*, Berne, Forum nucléaire suisse, 2008, p. 27.

¹¹ *Idem.*, p. 21.

¹² Schweiz Gesellschaft der Kernfachleute, *Kontroverse mit Prof. Jean Rossel, Vizepräsident der KUIER*, cote: E3001C#1984/195#2453, Archives fédérales, Berne.

¹³ Jean Rossel, *Songes et mensonges du nucléaire*, Paris, Editions Dauphin, 1978, p. 56.

¹⁴ ASPEA, *Quelques considérations sur les centrales nucléaires* in Annexe au Bulletin n° 13, juillet 1973.

¹⁵ N.S., « Une démission qui fait du bruit » in *24 heures*, 23-24.11.74.

¹⁶ ATS, « Le professeur Jean Rossel pourra prolonger son mandat » in *24 heures*, 14-15.10.74.

¹⁷ J.-M. V., « Le professeur Jean Rossel, un doux et redoutable adversaire des centrales nucléaires » in *24 heures*, 29.10.74.

¹⁸ Alain Clavien, Claude Hauser, « L'intellectuel suisse entre expertise et critique » in *Traverse*, 2010/2, p. 11-21.

¹⁹ Laurent Rebeaud, *la Suisse verte, les Premières Années du parti écologiste suisse*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1987, p. 28.

²⁰ Gi. P., « L'énergie atomique sous la loupe » in *24 heures*, 16.5.75, p. 9.

²¹ J. B. V., « Initiative cantonale antinucléaire » in *24 heures*, 21.8.75, p. 7.

²² François Walter, *les Suisses et l'environnement, une histoire du rapport à la nature, du XVII^e siècle à nos jours*, Carouge-Genève, Éditions Zoé, 1990, p. 263.

²³ Hanspeter Kriesi, *AKW-Gegner in der Schweiz*, Rüegger, Diessenhofen, 1982, p. 43.

²⁴ François Walter, *ouvr. cit.*, p. 250-251.

²⁵ *Idem.*, p. 260.

²⁶ Frédéric Joye-Cagnard, Bruno J. Strasser, « Énergie atomique, guerre froide et neutralité, la Suisse et le plan « Atomes pour la Paix », 1945 – 1957 » in *Traverse*, 2009/2, p. 38.

²⁷ Jean-Claude Favez, Ladislav Myszyrowicz, *ouvr. cit.*, p. 128.

²⁸ Jean Rossel, *Songes et mensonges du nucléaire, ouvr. cit.*, p. 9.

²⁹ Pierre-André Stauffer, « Les opposants maintiennent leur initiative » in *24 heures*, 29-30.4.78.

³⁰ R. CY, « Énergie nucléaire ou... économie d'énergie » in *l'Express*, 10.10.77.

³¹ BÉVI, « Les centrales nucléaires en question » in *l'Express*, 4.5.77.

³² Alain Pichard, « Le professeur Jean Rossel: « Pourquoi foncer dans une impasse? » in *24 heures*, 8.2.79.

³³ Rossel Jean, *Songes et mensonges du nucléaire, ouvr. cit.*, p. 62.

³⁴ Patrick Amey, « « L'énnonciation profane » dans le débat sur l'énergie nucléaire en Suisse » in *Langage et société*, n° 100, 2002/2, p. 92.

³⁵ Florence Buffat, « À la T.V. romande, débat sur le nucléaire: impossible? » in *le Journal de Genève*, 15-16.10.77.

³⁶ Patrick Amey, *ouvr. cit.*, p. 92.

³⁷ C.-P. B., « Énergie: ne pas compromettre l'avenir par des solutions égoïstes et matérialistes » in *le Journal de Genève*, 18.3.74.

³⁸ Jacques Dentan, « Le Conseil œcuménique des Églises soulèvera la question nucléaire » in *la Gazette de Lausanne*, 10.7.79.

- ³⁹ Alain Pichard, « Le professeur Jean Rossel: « pourquoi foncer dans une impasse ? » in *24 heures*, 8.2.79.
- ⁴⁰ C.-P. B., « Énergie: ne pas compromettre l'avenir par des solutions égoïstes et matérialistes » in *le Journal de Genève*, 18.3.74.
- ⁴¹ Philippe Leu, « Après dix ans de luttes contres les nuisances, Neuchâtel à l'heure de l'atome: chasse gardée » in *le Journal de Genève*, 12.3.76.
- ⁴² Jean Rossel, « Centrales atomiques et politique de l'énergie » in *l'Express*, 15.7.74.
- ⁴³ Caroline Revol, *Superphénix dans la presse quotidienne régionale*, Institut d'études politiques de Lyon, 2006, p. 61.
- ⁴⁴ Jean Rossel, *Songes et mensonges du nucléaire*, ouvr. cit., p. 56.
- ⁴⁵ Association pour l'appel de Genève, *Livre jaune sur la société du plutonium*, Neuchâtel, éditions de la Baconnière, 1981, p. 13.
- ⁴⁶ *Idem*, p. 52.
- ⁴⁷ Gisèle Sapiro, *ouvr. cit.*, p. 30.
- ⁴⁸ *Idem.*, p. 21.
- ⁴⁹ *Idem.*, p. 128.
- ⁵⁰ Ivo Rens, « Genève contre Malville, Contribution à l'histoire d'un mouvement antinucléaire » in *Stratégies énergétiques, biosphère et société*, 1995, p. 127.
- ⁵¹ Patrick Amey, *ouvr. cit.*, p. 87.
- ⁵² Louis-Daniel Godin, « Michel Foucault et la figure de l'intellectuel spécifique » in *Figura*, n° 35, 2014, p. 180.
- ⁵³ Sezin Topçu, *ouvr. cit.*, p. 17.
- ⁵⁴ Jean Rossel, *l'Enjeu nucléaire*, Lausanne, éditions Favre, 1977, p. 8.
- ⁵⁵ Patrick Amey, *ouvr. cit.*, p. 104.
- ⁵⁶ Sezin Topçu, *ouvr. cit.*, p. 17.
- ⁵⁷ C.-P. B., « Énergie: ne pas compromettre l'avenir par des solutions égoïstes et matérialistes » in *le Journal de Genève*, 18.3.74.
- ⁵⁸ *Ibidem*.
- ⁵⁹ C. Gz., « Énergie nucléaire: le choc des idées » in *la Tribune le Matin*, 1.6.77.
- ⁶⁰ Laurent Rebeaud, *op. cit.*, p. 25.
- ⁶¹ Pau, « Écologie et liberté entre dans la danse » in *l'Express*, 01.6.83.
- ⁶² Christophe Gallaz, « Idéal atomique » in *la Tribune le Matin*, 3.6.77.
- ⁶³ Pierre Thomas, « Le double « oui » de Jean Rossel » in *l'Impartial*, 12.10.84.
- ⁶⁴ Pierre-André Stauffer, « Les opposants maintiennent leur initiative » in *24 heures*, 29-30.4.78.
- ⁶⁵ Emmanuel Gehrig, « L'intellectuel suisse, ce bel inconnu » in *le Temps*, 7.10.11.
- ⁶⁶ Éric Jeannet, « Jean Rossel, un homme de science et de conscience » in *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, 2007, p. 123-124.
- ⁶⁷ Emma Chatelain, « Jean Rossel » in *Dictionnaire du Jura*, URL: <https://www.diju.ch/f/notices/detail/4647/jean+rossel>. Le DIJU est un dictionnaire historique en ligne mis sur pied avec le concours de la Société jurassienne d'Émulation.

ACTES 2017 | HISTOIRE

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

ARCHIVES

Schweiz Gesellschaft der Kernfachleute, *Kontroverse mit Prof. Jean Rossel, Vizepräsident der KUIER*, cote: E3001C#1984/195#2453, Archives fédérales, Berne.

JOURNAUX ET REVUES

Le Journal de Genève

La Gazette de Lausanne

L'Express

L'Impartial

La Tribune – le Matin

24 heures

Bulletin de l'ASPEA

TRAVAUX

Association pour l'appel de Genève, *Livre jaune sur la société du plutonium*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1981.

Jean Rossel, *L'Enjeu nucléaire*, Lausanne, éditions Favre, 1977.

Jean Rossel, *Songes et mensonges du nucléaire*, Paris, éditions Dauphin, 1978.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

TRAVAUX THÉMATIQUES

Jean-Claude Favez, Mysyrowicz Ladislas, *le Nucléaire en Suisse: jalons pour une histoire difficile*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1987.

Hanspeter Kriesi, *AKW-Gegner in der Schweiz*, Diessenhofen, Rüegger, 1982.

Patrick Kuppler, *Atomenergie und gespaltene Gesellschaft*, Zurich, Chronos, 2003.

Matthias Meili, *l'Énergie nucléaire en Suisse, le grand débat technologique*, Berne, Forum nucléaire suisse, 2008.

Laurent Rebeaud, *la Suisse verte, les Premières Années du parti écologiste suisse*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1987.

Caroline Revol, *Superphénix dans la presse quotidienne régionale*, Institut d'études politiques de Lyon, 2006.

François Walter, *les Suisses et l'environnement, une histoire du rapport à la nature, du XVII^e siècle à nos jours*, Carouge-Genève, éditions Zoé, 1990.

TRAVAUX THÉORIQUES

Jacques Juillard, Winock Michel, *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 2009.

Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Éditions Slatkine, 2007.

ARTICLES THÉMATIQUES

Éric Jeannet, « Jean Rossel, un homme de science et de conscience » in *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, 2007.

Frederic Joye-Cagnard, Bruno J. Strasser, « Énergie atomique, guerre froide et neutralité. La Suisse et le plan « Atomes pour la Paix », 1945-1957 » in *Traverse*, 2009/2.

Ivo Rens, « Genève contre Malville. Contribution à l'histoire d'un mouvement antinucléaire » in *Stratégies énergétiques, biosphère et société*, 1995.

ARTICLES THÉORIQUES

Patrick Amey, « “L'énonciation profane” dans le débat sur l'énergie nucléaire en Suisse » in *Langage et société*, n° 100, 2002/2.

Christophe Bonneuil, « De la République des savants à la démocratie technique: conditions et transformations de l'engagement public des chercheurs » in *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, 2006/3.

Alain Clavien, Claude Hauser, « l'Intellectuel suisse entre expertise et critique » in *Traverse*, 2010/2.

Emmanuel Gehrig, « l'Intellectuel suisse, ce bel inconnu » in *le Temps*, 7.10.11.

Claude Gilbert, Emmanuel Henry, « La définition des problèmes publics: entre publicité et discrétion » in *Revue française de sociologie*, vol. 53, 2012/1.

Louis-Daniel Godin, « Michel Foucault et la figure de l'intellectuel spécifique » in *Figura*, n° 35, 2014.

Gisèle Sapiro, « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 2009/1.

Sezin Topçu, « Nucléaire: de la mobilisation des “savants” aux contre-expertises associatives » in *Natures Sciences Sociétés*, n° 14, 2006.

SITES INTERNET

Emma Chatelain, « Jean Rossel », in *Dictionnaire du Jura*, 17.11.2006, URL: <https://www.diju.ch/f/notices/detail/4647/jean+rossel>

Christian Piguet, *Histoire d'Écologie et Liberté*, 1970-1997, 1997, URL: http://www.verts-ne.ch/fichier/parti_cantonal/historique/histoireel.pdf

